



Olympiade 2016/2020
Saison 2017/2018

CRA
Réunion du 2 septembre 2017 – Pontivy
PV n°1

Présents : D. KERMABON, C.E.LARRIBE, F. MORTIER, B. PRIOU, D. QUINTIN,

Excusés : O. AVIGNANT, F. DECAVEL, M. FAVRE, P. HAMON,

Assiste : C. PENNAMEN

En préambule D. KERMABON remercie les personnes présentes mais indique qu'il regrette l'absence de représentant des départements du 22 et 56. Il indique également avoir appris que F. DECAVEL avait démissionné de son poste de Président de la CDA56 tout en proposant ses services pour effectuer les désignations. D.KERMABON prendra contact avec M. Graignic, Président du Comité départemental 56, pour évoquer l'avenir de cette CDA.

1- Bilan de fonctionnement 2016/2017

(Voir rapport) annexe 1

Les difficultés de fonctionnement sont dues aux difficultés administratives rencontrées par la ligue en début de saison et donc du peu de réunions de comité directeur ainsi qu'à l'absence du Président de la CRA pour raison personnelle en seconde partie de saison.

Malgré cela, des satisfactions sont à souligner comme évoqué dans l'annexe 1.

2- Projection 2017/2018

Axes prioritaires :

- Souhait de la CRA de pouvoir transmettre les désignations plus rapidement aux arbitres même si l'on constate avoir les informations nationales de plus en plus tardivement.
- Demande est faite aux CDA de transmettre pour le mardi 05/09 les désignations du mois de septembre afin d'anticiper les 1ères journées des championnats LBVB.
- Gestion des incivilités. D.KERMABON souligne que des problèmes de comportements ont été rencontrés la saison passée sans que ceux-ci aient été traités. Il souligne qu'il abordera le problème lors du prochain comité directeur afin que la LBVB détermine un protocole clair qui puisse répondre à ce genre d'événements.
- Accompagnement des jeunes arbitres. D.KERMABON confirme que l'accompagnement des arbitres jeunes, notamment sur les CDF doit continuer à être une priorité du travail de la commission.

3- Point sur les obligations

Ce point n'a pas été abordé

4- Point sur les désignations

Les désignations en championnat LBVB dépendent de ceux des divisions fédérales. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu les désignations à effectuer en nationale. Une fois que celles-ci seront reçues, une attribution des matchs aux différentes CDA sera effectuée en fonction de critères géographiques, notamment sur les bassins 29/56 et 22/29.

Il est rappelé d'essayer de coller au mieux aux contraintes, indisponibilités et souhaits des arbitres afin de faciliter la gestion des remplacements en cours de saison.

5- Point sur les couvertures

Voir annexe 2

6- Divers

Point sur la formation

Une formation a eu lieu dans le 35 et une est en cours. Des supervisions pratiques auront lieu sur différentes dates du mois de Septembre par la CDA35 afin de valider

les candidats issus de la formation qui seraient engagés sur des couvertures d'équipes pour la saison 2017/2018.

Une formation également dans le 29.

Nous n'avons pas de retour des départements 22 et 56 quant à leurs formations.

La formation doit être de qualité afin de ne pas mettre les candidats futurs arbitres en difficulté dès leurs 1ers matchs. Un contenu de formation de 16 heures sur 2 jours ou plusieurs sessions est acté, mélange de théorie et de pratique si possible.

D.KERMABON rappelle qu'il faut respecter le contenu de la formation validé par la CRA, celle-ci devant aborder tous les thèmes prévus que ce soit 1er arbitre, 2ème arbitre mais aussi table de marque...

Les formations sont mises en place par les CDA dans leurs départements respectifs. La CRA préconise un encadrement de ces formations par un membre de la CDA locale accompagné d'un membre de la CRA arbitre fédéral ou ligue qui aura la responsabilité de la validation du contenu de la formation et des candidats.

La supervision et le suivi des arbitres départementaux doivent être effectués par les CDA. D.KERMABON souligne avoir des retours d'arbitres s'inquiétant de ne plus voir de réunion de rentrée ou recyclage en début de chaque saison dans certains départements. Il est demandé aux CDA de mettre en place celles-ci dans la mesure du possible. Un membre de la CRA pourra y être présent pour aborder avec les arbitres les problématiques de début de saison.

Afin d'assurer un suivi des arbitres nationaux, Il est prévu de mettre en place cette saison des supervisions sur les matchs nationaux.

Point sur la feuille de match électronique:

Elle a été validée lors de la dernière AG de la FFVB pour les équipes nationales, pas d'autre information à ce jour. Une réunion est prévue le week-end du 9 Septembre à Paris par la CCA avec les présidents de CRA afin de présenter l'outil et ses caractéristiques.

LA CRA communiquera ultérieurement avec les CDA pour la mise en place de sessions d'information sur cette feuille de match électronique.

Point sur le questionnaire d'arbitre:

(Voir annexe3)

Le questionnaire d'engagement d'arbitre pour une saison sportive est maintenant à remplir en ligne pour la 2ème année.

Il apparaît à l'usage quelques petites difficultés ou anomalies qui devraient être modifiées à l'avenir. Pour cela, contact sera pris avec la personne responsable de la gestion informatique de l'outil.

Gestion des arbitres «stagiaires»:

Il est rappelé aux CDA d'essayer de valider le plus rapidement possible les arbitres «stagiaires» afin de ne pas laisser les personnes trop longtemps dans ce statut non reconnu par la FFVB et propre à LBVB. Il faut notamment privilégier les arbitres stagiaires engagés dans des couvertures d'équipes et ceux amenés à diriger des rencontres de CDF Jeunes.

Marqueurs

La CRA tient un registre des marqueurs et feuille de match tenues en LBVB depuis plusieurs saisons maintenant afin de valider les compétences des licenciés effectuant des tables de marque.

Pour les saisons 2015/2016 et 2016/2017, la liste des personnes validées marqueurs officiels sera transmise à la CCA courant Septembre.

Les personnes concernées verront apparaître la mention marqueur dans leur espace licence et recevront un écusson de la part de la CCA, la carte de marqueur étant maintenant dématérialisée.

Les clubs qui souhaiteraient plus d'informations peuvent contacter la CRA à l'adresse suivante: cra@volleybretagne.fr

Fin de séance: 16h30

Approuvé : 07/10/17 CD

Rapport Commission Régionale d'Arbitrage

A l'heure du bilan annuel, constat est fait que cette saison sportive se termine avec des hauts et des bas; des bonnes choses, des moins bonnes; des problèmes qui devront être abordés en commission, mais aussi des choses positives qu'il faudra continuer à développer lors de la saison 2017/2018.

Tout d'abord, nous allons revenir sur les difficultés de fonctionnement qu'a connu la CRA lors de cette saison sportive.

Une première partie de saison impactée pour les raisons administratives connues de tous et qui ont poussé à la tenue d'une assemblée générale au mois de Décembre. Pour des problèmes de disponibilités, la commission n'a ainsi pu se réunir par téléphone qu'une seule fois en deuxième partie de saison, cette réunion n'ayant pas eu de débouchées significatives en raisons de l'absence de 2 des 4 commissions départementales d'arbitrages et de plusieurs membres.

Lors de la prochaine réunion de CRA prévue le 8 Juillet, il faudra avec les personnes présentes que l'on trouve un moyen de fonctionner pour être meilleurs en terme d'organisation ce qui devra nous amener à être plus efficace dans notre réponse face aux problèmes rencontrés.

L'axe prioritaire n°1 de la rentrée sera de trouver tous ensemble une solution afin de pouvoir transmettre aux arbitres bretons les désignations de façon plus rapide (notamment en début de chaque phase) dans des délais plus raisonnables tout en tenant compte de la dépendance de celles-ci des attributions nationales, sans mettre les CDA et les arbitres en difficulté. En effet, beaucoup de désignations ont dû être gérées dans l'urgence par les CDA cette saison ce qui a entraîné des difficultés sur certains week-ends et par conséquent généré des rencontres sans arbitres... Je comprends bien la volonté des arbitres qui souhaitent être prévenus plus tôt de leur désignations d'arbitrage.

L'autre axe prioritaire de la commission concernera la gestion des cas d'incivilités dans notre sport. Il y a des retours de plus en plus nombreux de gens (arbitres, mais pas que...) qui rencontrent des problèmes dans les salles. Pour la CRA, il n'est bien sûr pas normal de constater que dans un département les arbitres ne veulent plus se rendre dans un club pour officier! Nous devons nous poser les bonnes questions pour donner les moyens de réponses appropriés aux arbitres lorsque ceux ci officient, mais ce problème dépasse le cadre de la CRA, et j'aborderai le sujet lors d'un prochain comité directeur de LBVB afin que l'on puisse avoir une organisation interne qui permettent une réponse efficace et rapide face à ce genre de situations qui malheureusement n'ont pas été traitées cette saison.

Pour terminer sur les problèmes majeurs rencontrés, il faudra en commun avec les CDA concernées trouver une solution pour résoudre leurs problèmes à désigner des arbitres, au delà de la problématique évoquée précédemment. En effet, il y a eu cette saison trop de matchs avec des arbitres manquants sur les compétitions de la LBVB, et même dans certains cas des désignations d'arbitres non effectuées sur certaines rencontres. Nous ne devons pas laissé perdurer cette situation par respect pour les clubs engagés dans nos compétitions.

Ensuite, malgré ces difficultés des points très positifs sont à ressortir de cette année sportive.

Ainsi, de nombreux arbitres jeunes ont ainsi pu officier et être accompagnés lors des différents tours de CDF. Cela représentant un équivalent de 68 désignations pour les 18 arbitres jeunes qui ont été désignés.

Nous avons également plusieurs jeunes arbitres qui ont participé aux différentes compétitions nationales de fin de saison comme les Volleyades ou Mini-Volleyades par exemple; avec pour certains de très belles réussites. Nous les remercions tous et félicitons particulièrement ceux qui ont eu la chance de pouvoir arbitrer des finales lors de ces compétitions.

L'accompagnement des jeunes arbitres restera un objectif majeur de la CRA à l'avenir tout en veillant à les préserver. De fait, certains devraient être « lancés » avec modération en cours de saison prochaine en N3. Nous rappelons à cette occasion que la CRA ne connaît pas les jeunes arbitres au début de leur formation, nous recommandons donc aux commissions locales et aux clubs de les suivre sans omettre de signaler les meilleurs d'entre eux afin de les accompagner vers un niveau d'arbitrage plus élevé s'il en ont la volonté et les compétences.

Un autre point positif est la gestion tout au long de la saison des désignations nationales. En effet, les arbitres ont rempli leur formulaire d'indisponibilité et leurs souhaits au début de chaque phase. Tout cela étant respecté, nous avons du faire face à très peu de remplacements cette saison pour les divisions nationales. Quelques rares cas pour imprévus familiaux ou arrêt maladie par exemple. La seule petite difficulté de gestion s'est située en fin de saison lors des Play-offs/downs de N2 où pour des raisons de répartition géographique des poules, nous étions en flux très tendu certains week-ends par rapport aux nombres d'arbitrages que nous devions assurés.

Quelques chiffres et informations diverses pour finir:

Les arbitres bretons ont arbitrés 994 matchs cette saison toutes divisions confondus, auxquels il faut rajouter 24 matchs (54 désignations) comme juge de ligne en LNV et 83 tours de CDF Jeunes reçus en Bretagne cette année (équivalent de 276 désignations).

28 arbitres bretons ont arbitrés sur les différentes divisions nationales.

La CRA félicite cette saison Mr Lazar Rakic, revenu en Bretagne pour l'obtention de son grade d'arbitre Ligue lors du stage organisé par la fédération au mois de Mai à Thionville. Nous n'avons pas d'autres candidats engagés lors des différents stages.

Nous avons également eu la chance cette saison d'avoir avec nous un collègue italien qui a officié sur les différentes divisions. Nous remercions donc Stefano Fucina pour son investissement lors de son passage cette année.

La validation des marqueurs suite à correction des feuilles matchs n'est pas finie à ce jour par manque de temps, j'espère pouvoir communiquer la liste des personnes qui deviendront marqueurs lors de l'été.

Pour rappel, toute personne souhaitant de plus amples informations peut contacter la CRA à l'adresse mail suivante: cra@volleybretagne.fr

La saison se clôture donc que déjà la suivante pointe le bout de son nez puisque les questionnaires d'engagement d'arbitres sont dès maintenant consultables via le lien qui a été envoyé aux arbitres en cette fin de mois de Juin.

En attendant de se retrouver à partir du mois de Septembre, je souhaite à tous, arbitres, mais aussi joueurs et entraîneurs de bonnes vacances et une bonne saison estivale.

Damien Kermabon
Président de la CRA Bretagne

annexe 2

	sur engagement	sur questionnaire	licencié le	GRADE		sur engagement	sur questionnaire	licencié le	GRADE
LAF					LAM				
QUIMPER	PRIOU B	ok		FEDERAL	REC	ATHANASE H	ok		LIGUE
N2 Féminine					N2 Masculine				
QUIMPER	TANGUY MICHEL	ok		DEPARTEMENTAL	CESSON ST BRIEUC	FAVRE MAXIME	ok	25/08/2017 dir	DEPARTEMENTAL
REC	MARLIERE HEDIN AN	ok		DEPARTEMENTAL	REC	LE SCOLAN	ok		JEUNE
CPB RENNES	DE THY MORGANE	ok		LIGUE	CHANTEPIE	HAYERE PASCAL	ok	16/08/2017	DEPARTEMENTAL
N3 Féminine					N3 Masculine				
GOELO CAVB	BOISARD YANN		13/07/2017	DEPARTEMENTAL	ST RENAN IROISE	LE CORVIC FRANK	ok	21/08/2017	STAGIAIRE
REC	CHARAUD PASCAL	ok		DEPARTEMENTAL	KLOAR-AVEN VB	RIOUAT CHRISTOPHE	ok	17/07/2017	DEPARTEMENTAL
JANZE CN	VILFEU AUDREY	année sabbatique		LIGUE	ESL BREST	DREVES CHRISTOPHE	ok	11/08/2017	FEDERAL
		KERMABON DAMIEN		FEDERAL					
		MOJNER MORGANE		DEPARTEMENTAL	REC	TROCHU THIERRY	ok		DEPARTEMENTAL
CPB RENNES	AUBRY CHRISTIAN	ok		DEPARTEMENTAL	ORGERBLON	DUMAST PIERRICK	ok		LIGUE
VANNES	ORST SERGE	ok		LIGUE	ST MALO	AMOUGOU GERARD			DEPARTEMENTAL
					CPB RENNES	MAILLOT OLIVIER			DEPARTEMENTAL

au 01/09/17

Questionnaire reçu

Questionnaire "Arbitre" Saison 2017-2018

- Les arbitres de couverture doivent impérativement retourner leur questionnaire avec l'engagement de leur équipe de couverture pour le **17 juillet 2017**
- Les arbitres n'assurant pas de couverture doivent retourner leur questionnaire à la date du **31 juillet 2017**
- Tous les arbitres n'ayant pas renvoyé ce questionnaire, seront retirés de la liste des arbitres.
- Les arbitres doivent être licenciés pour le **31 août 2017**, date à laquelle la CRA procède aux désignations, sous peine d'être non désignés pendant la saison considérée.

Vos informations:

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Possibilité de saisir la date manuellement

Je souhaite prendre une année sabbatique

arrêter définitivement

(Le questionnaire doit se fermer si figure une réponse à ces deux choix)

Adresse*

Code postal*

Ville

Téléphones*

Mobile

Domicile

Travail

Merci d'indiquer un seul n° de téléphone où nous pouvons vous joindre facilement

Adresse e-mail*

Grade*

Fédéral **supprimer les panels pour les arbitres fédéraux**

S'il est rentré une date de naissance <18ans, est-il possible que s'ouvrent seulement les possibilités Jeune ou stagiaire jeune ?

Ligue

Départemental

Stagiaire départemental

Jeune

Stagiaire jeune

(est considéré "stagiaire", un arbitre ayant satisfait aux exigences de l'examen écrit, mais qui n'a pas subi les épreuves pratiques, ou qui y a été ajourné)

N° de carte d'arbitre

à supprimer

(si vous êtes en possession de cette carte)

N° de licence*

(Le N° est indispensable à la date du 31 Août, pour les désignations par la CRA et les CDA...si vous ne le connaissez pas à ce jour, veuillez le transmettre impérativement avant la date limite)

Je m'engage comme arbitre de couverture*

oui

non

Inverser en premier mettre du club, puis sexe de l'équipe et ensuite de niveau

Ne sais pas à ce jour

DISPONIBILITES

Je suis également joueur*

oui

non

Ajouter du club de ...

De niveau de

J'aimerais arbitrer*

de 4 à 6 matchs

de 6 à 10 matchs

plus de 10 matchs

(A mettre à ce niveau-là) Pour les arbitres ne couvrant pas d'équipe, et en fonction du niveau d'arbitrage

je préfère, si possible, arbitrer*

Le samedi

Le dimanche



Le samedi ou le dimanche



Un arbitre (de couverture ou pas), n'effectuant pas 4 arbitrages dans la saison ne pourra pas être désigné arbitre de couverture pour la saison suivante

Rappel : (minimum fixé)

- *Pour couverture d'équipe : autant d'arbitrages que l'équipe couverte bénéficie à domicile (11 ou 22 matchs selon la couverture d'équipe)
Un arbitre de couverture doit au moins 4 arbitrages, mais est susceptible d'en avoir plus en fonction des nécessités, à charge pour lui et son club de trouver une solution.*
- *4 matchs par saison pour arbitre n'assurant pas de couverture.*
- *Les plateaux de Coupe de France Jeunes comptent pour deux arbitrages.*
- *Les matchs de juge de ligne en LNV, 2 matchs comptent pour une obligation.*

Un arbitre de couverture peut être amené à diriger des rencontres le dimanche ou le samedi

Contraintes particulières (exprimez-vous librement)

La CRA et les CDA vous remercient de bien vouloir remplir vos indisponibilités connues dans votre espace arbitre **tout au long de la saison pour faciliter la gestion des désignations et remplacements**

<http://www.ffybbeach.org/ffybapp/webcca/>

MOTIVATION

Je souhaite

progresser au niveau du corps arbitral et, si je remplis les conditions, suivre une formation de niveau supérieur



être juge de ligne sur les rencontres de Ligue A et de Ligue B **Sans objet pour un arbitre jeune, si possibilité que cela n'apparaisse pas pour les arbitres mineurs.**



prendre une année sabbatique et ne pas arbitrer cette année **à supprimer**



Special Jeune (s'ouvre seulement jusqu'à 18 ans)

Cette partie spécial jeune est à supprimer si jamais il y a possibilité d'ouvrir les grades jeunes et stagiaires jeunes en fonction de la date de naissance rentrée.

Je suis arbitre jeune (- de 18 ans)*

oui

Choix stagiaire jeune

jeune

A supprimer « J'ai passé avec succès... »

non

*Si à l'examen écrit, tu as obtenu une note supérieure ou égale à 15/20, tu peux prétendre, à ta majorité, à intégrer le panel des arbitres départementaux stagiaires **Cette dernière phrase est à faire apparaître seulement pour un arbitre jeune***

*Après avoir cliqué sur *Envoyer*, vous recevrez un mail confirmant l'envoi de votre questionnaire arbitre à la Commission Régionale d'Arbitrage*

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

02.97.07.01.38

cra@volleybretagne.fr